



La Commission scolaire
De La Jonquière

MÉMOIRE DÉPOSÉ
PAR LA
COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

À LA

**COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES
DANS LES RÉGIONS RESSOURCES**

LE 3 FÉVRIER 2003

Table des matières

Présentation de la Commission scolaire De La Jonquière	Page 1
1. Une nouvelle façon de penser et de faire pour le gouvernement du Québec : miser sur la capacité d'agir des régions.	Page 3
2. Les ressources humaines au cœur du développement.	Page 5
3. Conclusion.	Page 7
4. Nos recommandations.	Page 8

Présentation de la Commission scolaire De La Jonquière

La Commission scolaire De La Jonquière est administrée par un conseil des commissaires de dix-neuf personnes élues par la population et de deux commissaires nommés par le Comité de parents, qui ont la responsabilité de s'assurer du respect de la mission et des orientations identifiées par l'organisation.

Dans le cadre de sa mission,
la Commission scolaire De La Jonquière

agit en fonction des services à rendre aux élèves, jeunes et adultes

pratique une gestion transparente par l'information, la consultation et la concertation

confie des pouvoirs à divers intervenants responsables.

La Commission scolaire De La Jonquière veille à ce que toutes ses écoles et tous ses centres, en tant que lieux d'enseignement et milieux de vie

soient rigoureux, dans le respect des libertés individuelles et composent avec le milieu environnant

mettent l'accent sur les apprentissages fondamentaux visés par les programmes d'études et sur le développement intégral des jeunes et des adultes

transmettent le goût de l'effort et du travail soutenu

considèrent chaque élève en fonction de ses capacités et de ses besoins.

Les dix-huit écoles primaires, les cinq écoles secondaires, les deux centres de formation professionnelle avec leurs trente programmes de formation, le Centre d'éducation des adultes et le Centre des services aux entreprises constituent les services de première ligne de la Commission scolaire auprès desquels jeunes et adultes viennent développer leur savoir faire et savoir être.

Pour réaliser son mandat, les élus peuvent compter sur du personnel qui a à cœur le développement harmonieux de tous les élèves. La Commission scolaire a développé, au fil des années, une offre de service diversifiée, centrée sur la réussite de l'élève et favorisant son développement intégral afin qu'il joue un rôle actif au sein de la société.

La Commission scolaire De La Jonquière n'a pas la prétention de connaître tous les tenants et aboutissants touchant la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources. Cependant, nous croyons qu'il est de notre devoir d'exprimer notre point de vue, compte tenu du rôle que nous jouons dans le développement des ressources humaines de notre milieu et de notre volonté que la région puisse demeurer un milieu de vie de qualité et attractif pour les individus et entreprises de la région et de l'extérieur.

1. **Une nouvelle façon de faire pour le gouvernement du Québec : miser sur la capacité des régions**

Au cours de la jeune histoire de notre région, le gouvernement du Québec a souvent démontré une volonté de soutenir notre développement. Malheureusement, les statistiques actuelles tendent à révéler une situation socio-économique très fragile. De plus, le vieillissement accéléré de la population, la baisse du poids démographique ainsi que l'exode des jeunes ne facilitent pas le travail des décideurs et des développeurs.

Au fil des années, plusieurs exercices importants de consultation ont eu lieu au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Des demandes répétées de doter la région d'outils de développement et d'une plus grande autonomie de décision ont été adressées au gouvernement du Québec mais les réponses n'ont pas toujours été celles que nous attendions.

Le suivi au *Rendez-vous national des régions* qui a eu lieu du 12 au 14 novembre 2002 doit être sans équivoque et rapide. Le gouvernement québécois doit mettre tout en œuvre afin de permettre aux régions ressources d'être maître de leur développement.

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean a besoin de plus de moyens afin de s'assurer du développement et de la pérennité de ses ressources naturelles. Pendant que la très grande majorité des régions reçoivent plus de redevances qu'elles en perçoivent, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a versé en trop la somme de 53,4 millions en 2001-2002. Cette somme doit être retournée intégralement dans la région.

Différentes avenues peuvent être développées pour conter ce déséquilibre. Toutefois, la plus mobilisatrice pour la région est sûrement la création d'un fonds régional, à même le retour du montant de 53,4 millions. La détermination de ce fonds serait faite par la région en proportion de ses choix et de ses priorités.

Recommandation numéro 1

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ASSURE LE RETOUR INTÉGRAL DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN DE LA SOMME DE 53,4 MILLIONS QU'ELLE A VERSÉE EN TROP EN 2001-2002 AU CHAPITRE DES REDEVANCES.

Recommandation numéro 2

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AUTORISE LA CRÉATION D'UN FONDS DE DÉVELOPPEMENT GÉRÉ RÉGIONALEMENT ET DONT LA VOCATION SERA DE SOUTENIR LES INITIATIVES RÉGIONALES CONCERTÉES, DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TOUCHANT LES 2^E ET 3^E TRANSFORMATIONS DE NOS RESSOURCES, LA RECHERCHE, LA DIVERSIFICATION DE NOTRE ÉCONOMIE, LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE FORMATION RÉPONDANT À CES NOUVEAUX PROJETS.

2. Les ressources humaines au cœur du développement

Au cours des dernières années, la Commission scolaire De La Jonquière, au même titre que les autres organismes éducatifs de la région, a été confrontée à une diminution importante de ses élèves. De plus, les exercices de planification de clientèles laissent entrevoir d'autres diminutions draconiennes. La baisse du taux de natalité explique en partie seulement ce phénomène. En effet, le solde migratoire interrégional négatif du Saguenay—Lac-Saint-Jean de plus de 14 000 jeunes de 0 à 29 ans entre 1991 et 2001 au profit des régions centrales est catastrophique et nous oblige également à réfléchir très sérieusement à notre avenir.

Le gouvernement québécois, en partenariat avec l'ensemble des intervenants socio-économiques des régions ressources, doit s'assurer de prendre tous les moyens nécessaires afin que chaque région maintienne une population suffisante, une masse critique acceptable lui permettant de se développer, avec des services de santé et des services sociaux et d'éducation adéquats.

Un tel défi passe inévitablement par la création d'emplois de qualité en région. Le mouvement des populations vers les régions centrales pourrait, si l'hémorragie n'est pas contrôlée, rendre précaire l'occupation du territoire de certaines parties de régions. Pourtant, les régions fournissent actuellement des ressources et des emplois à de nombreux Québécoises et Québécois demeurant dans les grands centres.

Recommandation numéro 3

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCÈDE À LA DÉCENTRALISATION COMPLÈTE DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES PERMETTANT AINSI LE DÉVELOPPEMENT DE TROIS MILLE EMPLOIS DIRECTS, SANS COMPTER LES EMPLOIS INDIRECTS EN DÉCOULANT.

Dans le contexte où la région se vide de ses forces vives, le défi du monde scolaire est considérable. Comment continuer de répondre aux besoins d'un marché du travail plus spécialisé et plus diversifié, doté de nouvelles technologies alors que la clientèle est en forte diminution et que les revenus diminuent?

Maintenir les programmes actuellement dispensés en formation professionnelle nécessite déjà des efforts gigantesques et préserver les acquis devient un tour de force. Alors comment faire plus, sans risquer de mettre en péril cet équilibre déjà très fragile?

Au moment où toutes les études prévoient un manque important de main d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs d'activités, il nous apparaît fondamental que des projets soutiennent le développement de programmes de formation professionnelle et technique appropriés. La formation sur mesure devrait également être favorisée en raison de sa souplesse et de son approche axée sur l'augmentation des compétences des travailleurs conduisant à une productivité accrue.

Recommandation numéro 4

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE SOUHAITE QUE LE MONDE DE L'ÉDUCATION SOIT AU CŒUR DES DISCUSSIONS DANS TOUT PROJET VISANT À DOTER LE MILIEU RÉGIONAL D'OUTILS NÉCESSAIRES À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES.

3. Conclusion

Par le dépôt de ce mémoire, la Commission scolaire De La Jonquière a tenu à sensibiliser le gouvernement du Québec à l'importance d'agir rapidement et de façon concertée.

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean a besoin de prendre en main son avenir et de créer un environnement propice à un développement durable de ses ressources naturelles. Les recommandations du présent document vont dans ce sens et invitent le gouvernement du Québec à donner au milieu régional une plus grande capacité d'agir. Tout doit être tenté afin que les régions ressources ne deviennent pas que des *ressources* pour les régions centrales.

En terminant, soyez assuré, madame, monsieur, de la participation active de la Commission scolaire De La Jonquière à toute action de suivi de cette Commission.

4. NOS RECOMMANDATIONS

Recommandation numéro 1

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ASSURE LE RETOUR INTÉGRAL DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN DE LA SOMME DE 53,4 MILLIONS QU'ELLE A VERSÉE EN TROP EN 2001-2002 AU CHAPITRE DES REDEVANCES.

Recommandation numéro 2

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AUTORISE LA CRÉATION D'UN FONDS DE DÉVELOPPEMENT GÉRÉ RÉGIONALEMENT ET DONT LA VOCATION SERA DE SOUTENIR LES INITIATIVES RÉGIONALES CONCERTÉES, DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TOUCHANT LES 2^E ET 3^E TRANSFORMATIONS DE NOS RESSOURCES, LA RECHERCHE, LA DIVERSIFICATION DE NOTRE ÉCONOMIE, LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE FORMATION RÉPONDANT À CES NOUVEAUX PROJETS.

Recommandation numéro 3

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCÈDE À LA DÉCENTRALISATION COMPLÈTE DANS LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINTE-JEAN DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES PERMETTANT AINSI LE DÉVELOPPEMENT DE TROIS MILLE EMPLOIS DIRECTS, SANS COMPTER LES EMPLOIS INDIRECTS EN DÉCOULANT.

Recommandation numéro 4

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE SOUHAITE QUE LE MONDE DE L'ÉDUCATION SOIT AU CŒUR DES DISCUSSIONS DANS TOUT PROJET VISANT À DOTER LE MILIEU RÉGIONAL D'OUTILS NÉCESSAIRES À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES.